



Résumé d'oeuvre anglophone en langue française

Par **Papaya**, le **08/01/2014** à **11:07**

Bonjour,

Dans le cadre de la préparation à une qualification internationale, je devais m'approprier un ouvrage de référence anglophone de 700 pages grand format. Pendant mes révisions, je l'ai résumé en français, en 150p. Un an plus tard, en en parlant avec une collègue, celle-ci me conseille de publier ce résumé car beaucoup de personnes en France n'ont pas accès facilement à l'ouvrage original du fait de la langue et de l'ampleur de son contenu.

Est-ce que je dois demander l'autorisation aux auteurs de l'ouvrage d'origine (mon travail reprend le même plan et résume les idées, certaines phrases sont littéralement traduites)? Une autre collègue avait déjà demandé aux auteurs d'origine l'autorisation d'une traduction collective en français. La boîte d'édition a refusé, le marché français n'étant pas assez important.

Merci pour vos conseils!